

Gestion du phénomène de la violence

RS6744 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332, 344, 413
Formacode(s)	15016, 44010
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2027

Certificateur(s)

GESIVI SYSTEME · SIRET : 79770815300029**ASSOCIATION IMF GESTIONNAIRE DE L'INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION RECHERCHE ET INTERVENTION SOCIALE · SIRET : 37891162200082****ASS APAFASE GARD IFME · SIRET : 42265862500047**<http://www.ifme.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La méthode GESIVI® a été pensée en 2001 par des professionnels exposés au risque d'agression. Ils étaient intervenants sociaux, éducateurs, personnel de secours à la personne et ont conceptualisé un process d'identification et de désamorçage du passage à l'acte des publics rencontrés dans l'espace public (maraudes ; interventions de secours) ou en institution.

Il est clair qu'aujourd'hui les faits de violence, compte tenu du contexte économique et des problématiques sociales et comportementales, sur le plan national et international, sont malheureusement croissants et étendus à plusieurs secteurs d'activités, ce qui rend nécessaire le déploiement d'une formation telle que celle proposée aujourd'hui par GESIVI SYSTEME : Gestion du phénomène de la violence. Cette formation s'appuie sur une méthode fondée à l'origine sur de la recherche/action et opérationnelle dans son application. Elle est considérée comme « unique et pragmatique » par les participants eux-mêmes pour devenir « les secouristes de la violence » quelque soit le secteur d'activité.

- Transmettre un concept simple et unique faisant l'objet d'une marque déposée à l' INPI qui a fait ses preuves depuis 2001.
- Lutter contre toutes les formes de violence (dont le harcèlement) et permettre à toutes et à tous de se former.
- Mettre en place une désescalade verbale face à une personne en désaccord, en colère et maximiser ses chances de réussite d'une négociation de crise.
- S'adapter en situation d'agression.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation l'apprenant sera en capacité de :

Engager une désescalade verbale et démontrer qu'il utilise ce qu'il a appris sur les étapes clés d'une négociation lors d'un phénomène de violence pour favoriser une interaction de qualité.

Mettre en place un protocole de premier secours psychologique lorsqu'une personne est en état de sidération afin de lui permettre de retrouver sa capacité à réfléchir et à analyser la situation pour retrouver sa lucidité et sa capacité d'agir.

Rendre compte des initiatives prises à son niveau afin d'appliquer le processus de gestion de crise dans le but de résoudre un conflit par sa capacité d'écoute (prend du temps pour écouter ceux qui l'entourent, s'efforce de les comprendre et de se mettre à leur place (empathie).

Repérer les comportements inadaptés en situation de conflit afin d'avoir une posture adaptée (pas d'affrontement

direct, gérer ses émotions, éviter de réagir aux provocations).

Présenter un plan d'actions au jury afin de montrer sa capacité à faire face aux violences dans son environnement professionnel et l'utiliser comme outil d'actions correctives au sein de sa structure.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible à tout professionnel pouvant être confronté à un phénomène de violence et qui souhaite acquérir des outils pour mieux réagir.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

L'examen final portant sur un cas pratique de mise en situation professionnelle de votre secteur d'activité, nous vous demandons de compléter 20 jours avant le début de la formation le questionnaire de positionnement et/ou transmettre votre CV.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les jurys sont composés de 2 membres :

- 1 formateur (extérieur au parcours de formation de l'apprenant)
- 1 professionnel (Les membres du jury ne doivent pas avoir de liens personnels ou professionnels avec le candidat, cela exclut donc un employeur ou un tuteur).

La délivrance du parchemin résulte de la délibération du jury composé d'un formateur et d'un professionnel, sous la présidence de la direction de GESIVI SYSTEME.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2027
Date de dernière délivrance possible	01/04/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6744/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	3 500 €
Durée	98 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	5

Taux d'achèvement	83 %
Période	09/2025 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	22 000 €
Coût moyen par dossier	3 143 €
Durée moyenne	98 h
Période	05/2025 – 09/2025
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.